Réduire le risque des *Phytophthoras* dans les pépinières - éléments clés



Partout dans le monde, les écosystèmes sont de plus en plus menacés par l'introduction d'agents pathogènes exotiques qui sont capables de se propager par le biais de matériel de plantation infecté puis de s'établir dans de nouvelles régions ou pays. En particulier, les espèces de *Phytophthora* sont des agents pathogènes responsables de nombreuses de maladies chez les végétaux. En effet, leur cycle de vie leur permet de se développer dans les pépinières, notamment dans l'eau, les plantes et le sol puis de se propager dans le paysage comme les parcs, les jardins ou les forêts.

Un récent projet (Euphresco Early detection of *Phytophthora* in EU and third country nurseries and traded plants, ID-PHYT, 2020-2023), impliquant neuf pays partenaires (le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Irlande, la Grèce, la France, l'Italie, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande et la Russie), a montré que plusieurs espèces de *Phytophthora* étaient largement répandues dans les pépinières. Néanmoins, il est possible de réduire le risque d'infections dues à *Phytophthora* ou à



Symptômes de *Phytophthora ramorum* sur Rhododendron.

d'autres agents pathogènes en veillant à l'application de bonnes pratiques de gestion tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de production des plantes.

Ce guide a été préparé dans le but d'informer les personnes qui produisent ou manipulent des plantes vivantes sur les bonnes pratiques de biosécurité afin de réduire les risques causés par les *Phytophthoras*. En tenant compte de ces points, la santé des plantes sera mieux gérée dans votre pépinière, ainsi que dans les paysages dans lesquels vos plantes sont installées.

Principales informations relatives à la biosécurité des plantes

Origine de la plante

Tout mouvement de matériel végétal lors des échanges commerciaux comporte le risque d'introduire des *Phytophthoras*. Le recours à l'importation de matériel d'origine étrangère augmente la fréquence des *Phytophthoras* ainsi que le risque d'introduction de nouvelles espèces dans un pays ou une région.

Plantes hôtes

Les *Phytophthoras* peuvent infecter tout matériel végétal vivant, y compris les plantes ligneuses, et persister dans les substrats de culture et le sol. Évaluez les procédures de biosécurité de tous vos fournisseurs et vérifiez que tout le matériel arrivant sur le site est sain à 100 %.

Connaître les symptômes

Tous symptômes comme la coloration du feuillage, le flétrissement, les nécroses, même mineurs, doivent être examinés par un laboratoire de diagnostic. Par ailleurs, un kit de diagnostic rapide de type autotest antigénique est disponible à la vente et utilisable directement par les opérateurs. Les plantes

affectées doivent être retirées des zones de culture en attendant les résultats des analyses. Voir ci-dessous les recommandations relatives à l'élimination des plantes.

Il est nécessaire de prendre en compte que les *Phytophthoras* pourraient être présents dans les plantes même en l'absence de symptômes visibles. Le respect des recommandations de ce document contribuera à réduire ce risque.

Évaluez vos sites et connaissez vos fournisseurs

O Sources d'eau pour l'irrigation: L'eau est un vecteur efficace de nombreux agents pathogènes. L'approvisionnement en eaux souterraines présentent peu de risques de contamination. En revanche, l'utilisation d'eaux provenant de réservoirs ouverts, d'étangs, de récupérateurs d'eaux pluviales, de rivières, ou l'eau recyclée présentent un risque plus élevé, à moins qu'elles ne soient traitées à l'aide d'une méthode dont il est prouvé qu'elle élimine les microorganismes nuisibles.



Les réservoirs d'eau ouverts sont souvent contaminés par *Phytophthora*.

- O Drainage: Les ruissellements d'eau et les flaques peuvent abriter et propager des agents pathogènes. Les plantes en conteneur doivent être cultivées sur une surface propre et bien drainée, surélevée par rapport au sol. Les flaques d'eau persistantes dans les pépinières et les zones de commercialisation des plantes en particulier sur les voies de circulation présentent un risque élevé de circulation des agents pathogènes.
- O Mélange de rempotage: Le mélange de rempotage doit être stocké dans un endroit couvert afin d'éviter toute contamination par des agents pathogènes véhiculés par l'air.
- O Zones de quarantaine: Des zones de quarantaine doivent être mises en place pour s'assurer que le matériel importé est bien séparé des autres plantes. Ces zones doivent être surveillées

- pendant plusieurs semaines ou mois afin de surveiller les symptômes causés par les *Phytophthoras* tels que des lésions brun-noir sur les feuilles ou les tiges, un jaunissement foliaire ou un flétrissement du plant.
- O Environnements: Les brise-vents et les arbres/ arbustes paysagers qui poussent à l'intérieur et autour des locaux de la pépinière doivent être surveillés pour détecter des symptômes potentiellement liés aux maladies.
- O Hygiène générale de la pépinière: Le site de la pépinière doit être exempt de mauvaises herbes, de terre ou de terreau renversé et de piles de pots souillés. Tous objets en contact avec les plantes et le sol comme les outils, les pots, les gants et les bottes doivent être régulièrement nettoyés et désinfectés.
- O Diagnostiquer: un kit de détection des Phytophthoras rapide, fiable et utilisable par tous sur le terrain est disponible dans le commerce. Tester tous organes symptomatiques et potentiellement contaminés par un Phytophthora (feuilles, rameaux, tiges, racines) en suivant les recommandations du fournisseur du kit.
- Élimination des plantes: les plantes infectées ainsi que toutes plantes malades ou suspectes laissées à l'abandon à proximité des locaux de la pépinière comportent un risque élevé de survie et de propagation des *Phytophthoras*. Ces plantes doivent être éliminées par le biais d'un système de compostage confiné et être isolées des stocks ou des écosystèmes naturels. Par ailleurs, la réutilisation des substrats de culture doit être évitée ; il s'agit d'une pratique à haut risque de dissémination des maladies.
- O Connaissance de la santé des plantes:
 Chaque pépinière doit disposer d'un plan
 de gestion de la biosécurité et d'un membre
 du personnel formé à la santé des plantes et
 à la reconnaissance des symptômes. L'ensemble
 du personnel et des visiteurs doit être informé
 des procédures de biosécurité du site.

Plus d'informations

Contactez la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de votre région pour toutes questions ou suspicions







